

## **PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE MARDI 3 MAI 2011**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le mardi 3 mai 2011, sous la présidence du maire, monsieur François Lagace.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, monsieur Alphée Pelletier, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

82-05-2011

### **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU MOIS D'AVRIL 2011**

Après lecture des procès verbaux des 4 et 28 avril 2011, ainsi que l'ouverture des soumissions du 26 avril, les élus confirment que ces derniers sont conformes;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les procès-verbaux d'avril 2011 soient acceptés tel que rédigés.

83-05-2011

### **DÉPÔTS D'UN ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER 2011 AU 30 AVRIL 2011 PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

84-07-2010

### **AVIS DE MOTION : MODIFICATION DU REGLEMENT 210 SUR LES ANIMAUX AFIN DE LIMITER LE NOMBRE DE CHIENS**

**AVIS DE MOTION EST** par la présente, donné par la conseillère Martine Hudon, qu'à une prochaine séance un règlement portant sur la modification du règlement 210 concernant les animaux sera adopté afin de limiter le nombre de chiens par unité d'occupation.

85-07-2010

### **AVIS DE MOTION : VISANT À MODIFIER LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 164 AFIN DE PRÉCISER LE TERME « ÉLEVAGE ».**

**AVIS DE MOTION EST** par la présente, donné par le conseiller Alphée Pelletier, qu'un règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 164 sera adopté afin de préciser le terme « élevage ».

86-07-2010

### **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE REGLEMENT NUMÉRO 295 VISANT À MODIFIER LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 164 AFIN DE PRÉCISER LE TERME « ÉLEVAGE »**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 295**

*(Premier projet)*

VISANT A MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 164 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE PRÉCISER LE TERME « ÉLEVAGE »

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs attribués par la Loi à la municipalité de Sainte-Anne-de-La-Pocatière ;

**CONSIDÉRANT** qu'un règlement de zonage est actuellement applicable au territoire de la municipalité et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement ;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par le conseiller Alphée Pelletier lors de la session du 3 mai 2011 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 295 est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

**ARTICLE 1** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2** Le règlement de zonage numéro 164 est modifié par l'ajout dans l'article 2.6, par le remplacement de la définition du terme « Élevage » par ce qui suit :

Élevage

Type d'activité qui consiste à nourrir, soigner et entretenir des animaux et qui peut occasionner des inconvénients ou des nuisances telles que des mauvaises odeurs, du bruit ou des poussières.

**ARTICLE 3** Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

87-05-2011

**ENTÉRINER L'ENTENTE ENTRE MONSIEUR BERTHELET AUBUT, DE  
BERTHELET AUBUT INC. ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-  
POCATIÈRE**

**CONSIDÉRANT** l'expertise spécialisée de M. Berthelet Aubut comme entrepreneur en construction ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Berthelet Aubut a consacré 256 heures pour la réalisation de 2 gazébos , (*un pour la halte routière municipale et un pour le parc du Petit Ruisseau*) ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Berthelet Aubut accepte un montant de 2 000 \$ en guise de reconnaissance pour toutes ces heures travaillées ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu un montant de 5 800 \$ du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada pour l'aménagement de mobiliers urbains dans deux aires municipales ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE LA MUNICIPALITÉ REMERCIE M. BERTHELET AUBUT** pour son travail remarquable et lui remette un montant de 2 000 \$ en guise de reconnaissance ;

**QUE LA MUNICIPALITÉ PRODUISE UNE ENSEIGNE PERMANENTE** pour chaque gazébo présentant les logos des organismes les ayant financés (c'est-à-dire la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Financement agricole Canada [et le Pacte rural 2009-2014 pour la halte routière municipale]), ainsi que le logo, en prédominance, de Berthelet Aubut inc. ;

**QUE LA MUNICIPALITÉ ASSURE L'EXCLUSIVITÉ** d'une seule compagnie sur ces enseignes, soit Berthelet Aubut inc., en plus des organismes mentionnés précédemment ;

**QUE LA MUNICIPALITÉ VEILLE** à ce que les deux enseignes soient visibles et en bon état pour une durée d'au moins 10 ans à compter de l'adoption de cette résolution.

88-05-2011

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR UNE PORTE DU GARAGE MUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** la secrétaire-trésorière à envoyer un appel d'offre sur invitation pour changer une porte du garage municipal. Les crédits budgétaires seront pris dans les surplus libres.

89-05-2011

**ACCEPTATION DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE  
TRANS-APTE INC. POUR L'ANNÉE 2010**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil accepte les coûts supplémentaires de cinq cent trente dollars (530 \$). Ceci constitue un réajustement de la tarification des contributions municipales au transport adapté pour l'année 2010. Une telle révision des coûts sera faite annuellement suite à la réception des États financiers révisés afin de vérifier la contribution demandée pour l'année précédente.

90-05-2011

**ACHAT DE LUMIÈRES DE RUE**

Suite à l'ouverture des soumissions le 26 avril dernier à 14h00, trois soumissionnaires ont répondu à l'invitation, soit :

Mario Jalbert → 2 870.91 \$ avec taxes  
Docteur Électrique → 3 147.47 \$ avec taxes  
Groupe Caillouette → 4 311.77 \$ avec taxes

Le plus bas soumissionnaire conforme étant Jalbertech,

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE FAIRE L'AQUISITION** de lumières de rue chez Jalbertech.

91-05-2011

**ACHAT DE POTEAUX DES LUMIÈRES DE RUE**

Suite à l'ouverture des soumissions le 26 avril dernier à 14h00, trois soumissionnaires ont répondu à l'invitation, soit :

Excavation Martin Moreau → 1 025 \$ plus taxes  
GMP → 1 875 \$ plus taxes  
Excavation PJH → 1 050 \$ plus taxes

Le plus bas soumissionnaire conforme étant Excavation Martin Moreau,

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE FAIRE L'AQUISITION** de poteaux pour les lumières de rue chez Excavation Martin Moreau inc.

92-05-2011

**ENGAGEMENT D'UN NOTAIRE – TRANSFERT D'UNE CITERNE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER,  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE DEMANDER LES SERVICES** du notaire Louis Garon pour procéder au transfère de la citerne se trouvant sur le terrain de monsieur Sylvain Lizotte et madame Caroline Harton et **D'AUTORISER** le maire et la secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à cette transaction.

93-05-2011

**AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT AGRO ENVIRO LAB**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** la secrétaire-trésorière à signer le contrat d'offre de service pour l'analyse de l'eau potable selon la soumission # E11-07 du 10 novembre 2010.

94-05-2011

**FÊTE NATIONALE 2011 – AUTORISATIONS**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** la municipalité, le 24 juin prochain, dans le cadre des festivités organisées pour souligner la Fête nationale 2011 à tenir une randonnée à vélo selon l'itinéraire identifié avec cette présente demande, à charge de respecter toutes les procédures fixées par le ministère des Transports du Québec pour la fermeture de certaines voies de circulation sous sa juridiction ;

**D'AUTORISER** M. Sébastien Tirman, agent de développement, à signer, pour et au nom de la municipalité, les demandes ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution (entre-autres les demandes auprès de l'assureur, du ministère des Transports du Québec, du CN et de la Sûreté du Québec).

95-05-2011

**ENGAGEMENT DE L'ARPENTEUR GUY MARION POUR CHEMIN DE LA MONTAGNE THIBOUTOT**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ENGAGER** l'arpenteur Guy Marion afin de préparer les plans dans le but de régulariser la situation du chemin Montagne Thiboutot, ce qui comprend le transfert du terrain de la citerne et l'élargissement dudit chemin.

96-05-2011

**PRÊT DU CAMION MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** l'activité « Défi Vélo André-Côté » qui se tiendra le samedi 2 juillet 2011 au profit de la Fondation soins palliatifs André-Côté ;

**CONSIDÉRANT** que les organisateurs de cette activité et les participants ont besoin d'être escortés par un camion possédant des flèches lors du parcours ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE LA MUNICIPALITÉ PRÊTE** gracieusement le camion municipal lors de cette activité et d'aviser les organisateurs qu'un chauffeur s'est porté volontaire pour la conduite du camion, soit le maire, monsieur François Lagace.

**DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES**

- ⇒ Place aux jeunes : Demande d'appui financier.
- ⇒ L'Arc-en-ciel du cœur : Demande de financement.
- ⇒ SADC : Demande de renouvellement du membership.
- ⇒ Fondation soins palliatifs André-Côté : demande d'aide financière.

97-05-2011

**PLACE AUX JEUNES - DON**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil autorise le versement d'un montant de 50 \$ à l'organisme Place aux jeunes suite à leur demande d'aide de financement.

98-05-2011

**L'ARC-EN-CIEL DU COEUR - DON**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil autorise le versement d'un montant de 50 \$ à l'organisme l'Arc-en-ciel du coeur suite à leur demande d'aide de financement.

99-05-2011

**MEMBRE DE LA SADC**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil renouvelle sa carte de membre pour 2011-2012 auprès de la SADC au coût de 30 \$ et désigne monsieur François Lagace, maire, comme représentant de la municipalité.

100-05-2011

**FONDATION SOINS PALLIATIFS ANDRÉ-CÔTÉ - DON**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil autorise le versement d'un montant de 50 \$ à la Fondation soins palliatifs André-Côté.

101-05-2011

**COMPTES À PAYER**

Voir la liste au montant de 75 923.03 \$. La secrétaire-trésorière confirme que la municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALPHÉE PELLETIER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil autorise le paiement de ces comptes.

**CORRESPONDANCE**

§ Anne-Marie Ferland, récipiendaire d'un prix lors du Gala excellence à l'ITA : remerciement pour notre don.

§ MRC de Kamouraska : Confirmation de financement pour Pacte rural : 5 000 \$.

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**ÉTAT DE LA SITUATION, SUIVI ET RETOUR SUR LES QUESTIONS DU MOIS PRÉCÉDENT**

102-05-2011

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**  
la levée de l'assemblée à 20H55.

\_\_\_\_\_  
François Lagace, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dionne, secrétaire-trésorière

## COMPTES À PAYER AU 3 MAI 2011

### DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Salaires bruts du mois	<i>Avril</i>	26 128.85 \$
Clément Lizotte	Contrat annuel	7 338.67 \$
Excavation Martin Moreau	Enlèvement neige Hudon	528.10 \$
Ferme Bard inc.	Location tracteur <i>avril</i>	1 367.10 \$
Hydro-Québec	Électricité/Éclairage des rues	354.15 \$
Bell Mobilité	Téléphone - Urbanisme	56.32 \$
Bell Canada	Téléphone - Administration	326.47 \$
Sébastien Tirman	Frais déplacement	8.00 \$
François Lagace	Frais déplacement	21.50 \$
Benoît Chamberland	Frais déplacement	43.43 \$
Maurice Beaulieu	Frais déplacement	97.51 \$
Jean-Guy Roussel	Frais déplacement	9.45 \$
<b>TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES</b>		<b>36 279.55 \$</b>

### DÉPENSES COURANTES

BOSSÉ & FRÈRES INC.	8.53 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	492.84 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC	89.61 \$
SERVICE DE PREVENTION	84.30 \$
LES PETROLES B OUELLET	4 012.35 \$
AGRO ENVIRO LAB	207.34 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	1 087.62 \$
GROUPE DYNACO	67.23 \$
BOULANGERIE LA POCATIÈRE	69.30 \$
ARCHIVES DE LA COTE-DU-SUD	850.00 \$
IMPRIMERIE FORTIN LTEE	401.02 \$
LOCATION J C HUDON INC	344.74 \$
MEGALITHE INC, LA POCATIERE	745.98 \$
PNEUS LEVESQUE	938.18 \$
9171-4618 QUEBEC INC. (Serge Boucher)	150.38 \$
SINGER PFAFF	17.08 \$
CLAUDE DIONNE	760.44 \$
CARQUEST LA POCATIERE	161.72 \$
IDC INFORMATIQUE	159.39 \$
VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP	3 251.15 \$
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER	828.25 \$
MINISTERE DU REVENU	6 512.62 \$
MRC DE KAMOURASKA	15 366.59 \$
FERME POLAND ENR	56.96 \$
POSTES CANADA	87.21 \$
AGENCE DES DOUANES	2 747.40 \$
VOIR D'ICI	145.25 \$
<b>TOTAL DÉPENSES COURANTES</b>	<b>39 643.48 \$</b>
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b>	<b>75 923.03 \$</b>